

Prix Innover à la campagne : "J'entreprends là où j'ai envie de vivre", saison 5 !



Aux quatre coins de France, le **Prix Innover à la campagne "J'entreprends là où j'ai envie de vivre"**, est au coeur des territoires ruraux et réunit des femmes et des hommes qui entreprennent, innovent et réussissent !

Ce Prix vise à mettre en avant des créateurs de projets innovants (sociétés, coopératives, associations), qui revitalisent les territoires et à montrer que l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes.

À partir **du 16 mai 2023 et jusqu'au 3 septembre 2023**, les entrepreneurs de toute la France ayant développé leur activité loin des grandes villes peuvent faire acte de candidature à l'une des catégories du prix.

Un Prix pour quoi faire?

Partout en France, la campagne bouillonne d'idées et de talents. Les Prix Innover à la campagne mettent ainsi en avant l'histoire d'entrepreneurs qui portent des projets innovants dans tous les domaines : technologies, agriculture, environnement, social, culture, industrie...

L'ambition du Prix est de montrer qu'il est possible de développer loin des grandes métropoles des projets innovants dans tous les secteurs d'activité. Le Prix souhaite à la fois montrer ce qui se fait déjà dans les campagnes et susciter des vocations en aidant les entrepreneurs (au sens large) à s'y installer.

Le Prix spécial Parcs

Le Prix spécial des Parcs naturels régionaux de France répond à des critères spécifiques liés aux objectifs prioritaires des Parcs constituant une grille d'analyse qui résulte d'objectifs prioritaires :

- Le projet répond à une problématique du territoire ou à des besoins de ses habitants.
- Le projet valorise une ressource locale : naturelle, culturelle, savoir-faire...
- Le projet présente un caractère « collectif ».
- Le projet est une occasion de relier l'urbain et le rural au travers notamment des villes-portes.

Repères

Calendrier 2023 :

- 16 mai : Lancement de l'opération et ouverture des candidatures.
- 3 septembre : Clôture des candidatures sur le site innoveralacampagne.fr
- 2 au 4 octobre : Annonce des nominés sur le site.
- 26 octobre : Cérémonie de remise des Prix.

Liens utiles

[Innover à la campagne - site internet](http://innoveralacampagne.fr)